

Société par actions simplifiée
Au capital de 12 000 euros
Siège social : 12 RUE DU LIBERON
ZA MOULIN DE LA SOURCE - 34450 VIAS
421 679 283 RCS BEZIERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 336 676,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	336 676,00 euros
Prélèvement sur le compte « Autres réserves »	13 324,00 euros
Les sommes distribuables	
S'élevant ainsi à	350 000,00 euros
A titre de dividendes	350 000,00 euros
Soit 466.67 euros par action	

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 174 534,58 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 175 465.42 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 30 juin 2025.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables

célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

341 250 euros, soit 455,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 341 250 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

526 314 euros, soit 701.75 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 262 454,50 euros

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 263 859,50 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

571 695 euros, soit 762.26 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 285 085,00 euros

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 286 610,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Gérard GARCIA

Désignation de l'entreprise : SAS A 34

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2

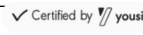
Adresse de l'entreprise 12 RUE DU LIBRON

34450 VIAS

Durée de l'exercice précédent* 1 2

Número SIRET* 4 2 1 6 7 9 2 8 3 0 0 0 2 6

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 4		N-1 3 1 1 2 2 0 2 3				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				certifié conforme à l'original				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		Gérard GARCIA ✓ Certified by  yousign				
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	13 307	AG	13 307					2 908
	Fonds commercial (1)	AH		AI						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	Terrains	AN		AO						
	Constructions	AP		AQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	64 569	AS	40 108	24 461	31 268			
	Autres immobilisations corporelles	AT	861 550	AU	553 334	308 216	396 695			
Immobilisations en cours	AV		AW							
Avances et acomptes	AX		AY							
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT							
Autres participations	CU		CV							
Créances rattachées à des participations	BB		BC							
Autres titres immobilisés	BD		BE							
Prêts	BF		BG							
Autres immobilisations financières*	BH	6 692	BI		6 692	6 324				
TOTAL (II)		BJ	946 118	BK	606 749	339 369	437 195			
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	170 000	BM		170 000	282 337			
	En cours de production de biens	BN		BO						
	En cours de production de services	BP		BQ						
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS						
	Marchandises	BT		BU						
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	18 378	BW		18 378	18 378			
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	167 669	BY	8 362	159 307	173 994			
	Autres créances (3)	BZ	407 338	CA		407 338	277 192			
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC						
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	324	CE		324	130 324			
	Disponibilités	CF	24 901	CG		24 901	164 690			
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			261			
TOTAL (III)		CJ	788 611	CK	8 362	780 249	1 047 177			
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 734 729	IA	615 111	1 119 618	1 484 372		
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	6 692	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

* Dans les notes annexées à ce bilan, sont données des données de 2023

Dossier N° A01125 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatras

Désignation de l'entreprise : SAS A 34

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :12....0.0.0.....)	DA	12 000	12 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 200	1 200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	338 945	275 424
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	336 676	635 216
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	688 820	923 840
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	132 430	194 621
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	61 663	79 509
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	167 968	90 562
	Dettes fiscales et sociales	DY	68 736	195 841
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	430 798	560 533
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 119 618	1 484 372
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	298 367	365 912
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X

Gérard GARCIA

✓ Certified by  yousign

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 307		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	61 653		2 917
Installations générales agencements aménagements divers	326 027		19 511
Matériel de transport	477 518		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	28 743		9 752
TOTAL	893 940		32 179
Prêts, autres immobilisations financières	6 324		368
TOTAL	6 324		368
TOTAL GENERAL	913 571		32 547

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			13 307	13 307
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			64 569	64 569
Installations générales agencements aménagements divers			345 537	345 537
Matériel de transport			477 518	477 518
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			38 495	38 495
TOTAL			926 119	926 119
Prêts, autres immobilisations financières			6 692	6 692
TOTAL			6 692	6 692
TOTAL GENERAL			946 118	946 118

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	10 399	2 908		13 307
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		30 385	9 724		40 108
Installations générales agencements aménagements divers		173 448	20 919		194 367
Matériel de transport		236 373	93 996		330 369
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		25 770	2 827		28 597
TOTAL		465 977	127 465		593 442
TOTAL GENERAL		476 376	130 373		606 749
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	2 908				
Instal.techniques matériel outillage indus	9 724				
Instal.générales agenc.aménag.divers	20 919				
Matériel de transport	93 996				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 827				
TOTAL	127 465				
TOTAL GENERAL	130 373				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	22 956	8 362	22 956		8 362
TOTAL	22 956	8 362	22 956		8 362
TOTAL GENERAL	22 956	8 362	22 956		8 362
Dont dotations et reprises d'exploitation		8 362	22 956		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 692	6 692	
Clients douteux ou litigieux	10 453	10 453	
Autres créances clients	157 216	157 216	
Personnel et comptes rattachés	14 182	14 182	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 572	3 572	
Impôts sur les bénéfices	101 345	101 345	
Taxe sur la valeur ajoutée	27 548	27 548	
Groupe et associés	250 688	250 688	
Débiteurs divers	10 004	10 004	
TOTAL	581 700	581 700	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	167 968	167 968		
Personnel et comptes rattachés	10 794	10 794		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 512	17 512		
Taxe sur la valeur ajoutée	40 169	40 169		
Autres impôts taxes et assimilés	262	262		
Groupe et associés	61 663	61 663		
TOTAL	298 367	298 367		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.